

Vous trouverez dans ce feuillet quelques informations sur la vie communale.

Exceptionnellement cette édition vous est distribuée par voie postale.

Horaires de la mairie :

Du lundi au vendredi
9h00 à 12h00
et 13h30 à 17h00

Le samedi FERMÉ

Protocole sanitaire

mairie :

Port du masque
obligatoire

Services Etat-civil et

Urbanisme uniquement
sur rendez-vous

Horaires & infos

des autres services sur
le site :

www.foret-fouesnant.org

Directeur de

publication :

Daniel GOYAT, Maire

Conception :

Mairie de La Forêt-
Fouesnant

Comité de lecture :

Commission

Communication

Chers Forestoises et Forestois,

Notre vie quotidienne reste malheureusement toujours impactée par l'épidémie du Covid-19. Nous espérons rapidement une sortie de crise, avec les mesures barrières et la vaccination.

Les projets avancent malgré tout, l'équipe municipale est très motivée et va de l'avant !

Tous les projets sont sur les rails, nous venons en particulier de recevoir le bus communal dont l'utilisation sera précisée dans le bulletin communal de juillet.

Nous préparons la saison estivale en espérant que celle-ci puisse se passer dans les meilleures conditions possibles !

Très cordialement à tous,

Daniel GOYAT, Maire

URBANISME

Afin de finaliser l'opération du hameau Maël à Croas Avalou, l'OPAC de Quimper-Cornouaille propose à la vente 4 lots libres de constructeurs (voir information complète et plan sur le site internet). Il s'agit des lots suivants :

N° lot	Surface	Prix de vente
N°17	338 m ²	34 000 €
N°18	453 m ²	46 000 €
N°19	401 m ²	41 000 €
N°23	1 035 m ²	83 000 €

Les habitants de la Forêt-Fouesnant bénéficieront d'une priorité de réservation pendant une période d'un mois du 10 mai au 10 juin. Ensuite les lots seront accessibles également à une clientèle extérieure à la commune.

Important : les lots sont destinés prioritairement à la **résidence principale**.

Les appels de réservation **sont ouverts à compter du 10 mai 2021** au service Accession de l'OPAC au numéro suivant : 02.98.55.70.00.

À NOTER :

Le service urbanisme rappelle que pour tous les travaux d'enrobé sur une propriété, une demande préalable doit impérativement être déposée en mairie.

PÔLE ENFANCE

Pendant ce nouveau confinement du printemps, le pôle enfance a maintenu ses portes ouvertes aux enfants des personnels prioritaires.

Infos suite au questionnaire lancé ce début d'année aux parents :

Été 2021 : l'ALSH sera ouvert du mercredi 06 juillet 2021 au mercredi 1^{er} septembre 2021 inclus : Les inscriptions seront ouvertes sur le portail famille à compter du lundi 17 mai 2021 jusqu'au 11 juin 2021 inclus.

Vacances Noël 2021 : Ouverture de la première semaine de Noël du lundi 20 au vendredi 24 décembre 2021.

ESPACE JEUNES

Retrouvez les infos & programmes sur les réseaux sociaux :

Facebook :

@espacejeuneslff

et Instagram :

espace_jeunes_lff

INFOS COVID-19

✓ Pour rappel, les différents espaces publics municipaux (Mairie, Nautile et salles communales, Médiathèque, ALSH...) sont soumis aux mêmes règles qu'au niveau national, leurs ouvertures et protocoles évoluent en fonctions des réglementations en vigueur (se renseigner au préalable).

✓ Un centre de dépistage est toujours ouvert à la mairie de Clohars Fouesnant.

✓ Un centre de vaccination est mis en place pour les habitants du Pays Fouesnantais* sur la commune de Fouesnant. Inscription en mairie au 02.98.56.87.48 (numéro dédié jusqu'à la fin des inscriptions).

✓ Jusqu'à nouvel ordre le marché n'est ouvert qu'aux commerçants alimentaires

*de plus de 75 ans à la date d'impression de cette lettre

RÉSIDENCE D'ARTISTE

Jusqu'à début juin l'artiste peintre, dessinateur, illustrateur SILLOUSOUNE est en résidence dans l'ancien office de tourisme. Une fresque collective multigénérationnelle est prévue les 19 - 22 et 26 mai... 3 jours d'expression artistique tout public sur le parvis du Nautile.

ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales sont décalées aux **20 et 27 juin 2021**.

Il est rappelé à la population que les demandes d'inscription peuvent être déposées toute l'année jusqu'au 6ème vendredi avant le premier jour du scrutin et qu'il est possible de le faire ou de vérifier son inscription directement sur le site internet service-public.fr.

N'hésitez pas à joindre la mairie pour toute information supplémentaire.

BANQUE ALIMENTAIRE

En cas de nécessité, s'adresser à l'adjointe aux affaires sociales par le biais du service population de la mairie ou en faisant appel à un travailleur social.
Tél. : 06 02 16 31 88

INCIVILITÉS

La commune déplore des dépôts sauvages dans les espaces publics (déchets verts, sacs poubelles, débris de rénovation d'habitation, ... et même des litières pour chat dans les massifs !)
Pour rappel : la salubrité publique est l'affaire de tous.

La déchetterie de Kerambris est ouverte à tout habitant de la CCPF.

MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

18 rue Charles de Gaulle - 29940 LA FORÊT-FOUESNANT
Tél. : 02.98.56.96.55 Fax : 02.98.56.82.33 - accueil@foret-fouesnant.org

INFOS TRAVAUX

- **Espace Menez Plenn** : La salle multifonctions a été réceptionnée. Il reste quelques finitions et le recrutement de la personne en charge de sa gestion et de son entretien.

- **Eglise Notre Dame Izel Vor** : Un nouvel appel d'offre a permis de retenir un couvreur pour le toit de l'Eglise. Les travaux de couverture débuteront début juin.

- **Travaux d'assainissement** : Les travaux menés conjointement avec la CCPF, au chemin de Kerambriec et route de Kerfilipod sont terminés. Ils viennent de débuter à Karn Veilh.

- **Nouvel office de tourisme - Place de la Baie** : Les travaux d'aménagement du nouvel office de tourisme ont été achevés début mars. L'office est

désormais ouvert et a pour adresse le n°1 Place de la Baie.

- **Travaux rue de la Baie et Place du marché** : Les travaux de réfection de la chaussée et de la place côté marché alimentaire sont terminés. Ils font suite au remplacement des réseaux d'adduction en eau potable et eaux usées et pluviales qui étaient vétustes.

Un cheminement doux, sécurisant les piétons est mis en place.

À NOTER :

Le stationnement place de la Baie, sur la partie marché alimentaire sera réglementé en zone bleue pour permettre une meilleure fluidité vers les commerces et l'office de tourisme.

POSTE DE SECOURS

Le poste de secours rouvrira ses portes sur la plage de Kerleven du samedi 03 juillet au dimanche 29 août 2021, de 13h à 19h.

FINANCES

La municipalité informe la population qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition cette année. Le budget voté le 15 avril 2021 par le conseil municipal est accessible sur le site internet de la mairie.

MÉDIATHEQUE

02 98 56 83 50

- ✓ La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels. Livres, DVD, CD, revues et jeux de société peuvent être choisis par le public dans les rayons, dans le respect des gestes barrière.
- ✓ Concours photo du 1er avril au 22 mai : "A vous de JOUER !". Cette année, les photos doivent mettre en valeur LE JEU. La participation est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs (y compris enfants).

Les photos des concurrents seront exposées à la médiathèque du 5 juin au 3 juillet. Les plus beaux clichés seront récompensés par des bons d'achat de livres.

- ✓ Jusqu'au 5 mai : exposition "Classe de lune". Travaux d'écriture proposés par la Médiathèque aux élèves de CM1/CM2 de l'école Notre Dame Izel Vor : transformer l'album sans texte « Classe de lune » de John Hare, en bande dessinée.

CADRE DE VIE

ATELIER GREFFES : suite à un atelier greffe au jardin conservatoire, non accessible au public le 27 février dernier, des photos de chaque étape se trouvent sur le site internet de la mairie.

Le **CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS** est à nouveau lancé cette année, le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet. La visite du jury aura lieu la première semaine de juin.

Un **CARRÉ PAYSAGER** vient d'être aménagé en face de la mairie. Un bac de plantes aromatiques y sera installé et accessibles à tous.

NAUTILE

Toutes les infos à jour sont disponibles sur : www.foret-fouesnant.org/nautille

Info frelons asiatiques

En cas de suspicion de nid, prenez contact avec l'accueil de la mairie qui le relaie à l'entreprise de destruction. La CCPF prend en charge les frais de destruction. Avant de jardiner, pensez à inspecter à distance les éventuels va-et-vient de frelons asiatiques dans les haies et les talus.

ASSOCIATIONS

Les plannings de salles communales à disposition des associations sont en cours de réajustement pour l'année 2021-2022 afin d'intégrer la nouvelle salle multifonctions, la salle de Kroas Prenn réaménagée et la démolition de la salle polyvalente.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

TOUTES VOS INFOS SUR NOTRE SITE !

www.foret-fouesnant.org